

Inscriptions en CP 2025-2026

Les inscriptions scolaires pour la rentrée en école élémentaire (CP) 2025-2026 sont ouvertes du lundi 24 mars au vendredi 30 avril 2025

Qui est concerné ?

Les enfants passant de la Grande Section au CP
Les enfants nouvellement arrivés sur la commune

ÉTAPE 1 : dépôt du dossier à la commune

■ QUAND ?

Du lundi 24 mars au vendredi 30 avril 2025

■ DOCUMENTS À JOINDRE

Pour tous

- Certificat de préinscription rempli (au verso de ce document)

Nouvel arrivant ou famille n'ayant pas d'accès à l'Espace Famille:

- Livret de famille
- Pièce d'identité d'un responsable légal
- Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour ou photocopie du carnet de santé (page vaccinations)
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (si nécessaire)
- Accord de dérogation (si nécessaire)

Famille ayant déjà un accès à l'Espace Famille

- Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour ou photocopie du carnet de santé (page vaccinations)
- Justificatif de domicile

■ OÙ ?

Déposez votre dossier au choix :

- à l'accueil de la Mairie du Touvet aux heures d'ouverture (lundis, mercredis, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, samedis de 9h à 12h)
- dans la boîte aux lettres de la mairie située à l'avant du bâtiment
- envoi par mail à periscolaire@letouvet.com

ÉTAPE 2 : inscription à l'école

Vous recevrez par mail votre certificat de préinscription scolaire validé par la commune par mail avec les coordonnées de l'école élémentaire.

Contactez l'école élémentaire afin de procéder à l'inscription de votre/vos enfants en lien avec le chef d'établissement.

Monsieur le Maire de la commune du Touvet atteste que l'enfant :

ENFANT : **Nom:**

Prénom:

Date et lieu de naissance :

PARENT 1	NOM :	Prénom :
	Téléphone :	Mail :
	Adresse postale :	
PARENT 2	NOM :	Prénom :
	Téléphone :	Mail :
	Adresse postale (si différente de celle du parent 1 :	
N° allocataire CAF		

Remplit les conditions pour être inscrit à :

l'école élémentaire les Trois Cours

à compter du 1er septembre 2025.

Liste des documents vérifiés :

Nouvel arrivant ou famille n'ayant pas accès à l'Espace Famille	
<input type="checkbox"/> Livret de famille	
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité d'un responsable légal	
<input type="checkbox"/> Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour	
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile (Avis d'imposition, bail datant de moins d'un an, quittance de loyer datant de moins de 3 mois, dépôt de permis construire, acte d'acquisition immobilière, à défaut si vous n'habitez pas encore dans la commune tout document restant à notre appréciation permettant de justifier votre résidence à venir au Touvet)	
<input type="checkbox"/> Certificat de radiation (si nécessaire)	
<input type="checkbox"/> Accord de dérogation (si nécessaire)	
Famille ayant déjà un accès à l'Espace Famille	
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile (voir liste ci-dessus)	
<input type="checkbox"/> Certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour	

Le Maire

Adrian Raffin